COMMUNIQUE DE LA QUATORZIÈME SESSION DU

COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD

BAMAKO, 20 DÉCEMBRE 2016

Conformément aux dispositions du chapitre 19, articles 57 et suivants de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger, la quatorzième session ordinaire du Comité de suivi de l'Accord (CSA) s'est tenue à Bamako, le 20 décembre 2016, dans les locaux du Bureau du Haut Représentant du Président de la République pour la mise en œuvre de l'Accord (ex CRES).

Le groupe de travail mis en place par le Comité lors de sa dernière session, pour l'opérationnalisation du MOC de Kidal et Gao, l'installation des autorités intérimaires ainsi que sur les questions de l'inclusivité du processus sous l'égide du Haut Représentant du Président de la République pour la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix a présenté son rapport en plénière. Le Comité salue les efforts du Haut Représentant du Président de la République pour la conduite des séances de travail et félicite les parties pour les efforts consentis, notamment pour la mise à disposition des éléments du Gouvernement et de la Plateforme qui participeront aux Patrouilles Mixtes de Gao. Cependant le Comité constate avec regret le retard pris dans le déploiement des éléments de la CMA, ainsi que le manque d'avancées dans la mise en place du MOC et patrouilles mixtes dans la région de Kidal. De même, le Comité demeure préoccupé quant aux blocages persistants pour l'installation des Autorités intérimaires ainsi que de la question d'inclusivité au sein de la CMA.

Le Comité a pris note de la déclaration de la CMA dans laquelle elle fait le bilan de la mise en œuvre de l'Accord et en conséquence annonçant la suspension de sa participation aux travaux du CSA et de ses organes.

Le Comité poursuivra ses contacts durant l'intersession afin d'opérationnaliser le MOC et patrouilles mixtes de Gao et de Kidal et la mise en place des Autorités intérimaires ainsi que l'organisation de la Conférence d'Entente Nationale et la révision de la Constitution. De même, le Comité continuera à encourager les parties à privilégier le dialogue et l'inclusivité pour la résolution de leurs différends.

La prochaine session du CSA se tiendra à Bamako à une date qui sera communiquée ultérieurement.